

La Charte d'Engagement



« Restaurateurs »

L'Association Les Toques du Loiret a pour mission la valorisation et la promotion du Loiret et de la Région Centre Val de Loire, du savoir-faire des professionnels indépendants qui exercent leur activité au sein d'un Restaurant ou d'une structure exploitant un Restaurant.

L'Association entend réunir les Métiers de Bouche et les Producteurs pour construire ensemble un autre rapport à l'Agriculture et à l'Alimentation en s'engageant mutuellement à respecter les principes de la charte exposés dans ce document et précisés dans les Chartes d'Engagement qui suivent. Pour faire progresser collectivement ses pratiques et assurer l'amélioration de celles de ses membres, l'Association aura également la charge de tisser des partenariats avec d'autres organisations pour analyser et faire évoluer sa démarche.

En qualité d'ADHÉRENT(E) à l'Association « Les Toques du Loiret », je m'engage à :

- ✂ Justifier d'une QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ou d'une expérience professionnelle en Restauration Traditionnelle/Gastronomique,
- ✂ Mettre en valeur une CUISINE TRADITIONNELLE DE QUALITÉ : proposer une cuisine réalisée dans l'entreprise à base de produits bruts en privilégiant l'approvisionnement auprès de Producteurs locaux (Loiret et Région Centre Val de Loire), pour promouvoir le savoir-faire des Chefs de notre Département,
- ✂ Informer le Consommateur sur la PROVENANCE / ORIGINE des produits et RESPECTER la législation professionnelle en vigueur,

- 👉 Avoir une approche de RESTAURATION RESPONSABLE : utiliser des PRODUITS FRAIS et de préférence du Loiret et de la Région Centre Val de Loire et valoriser le vignoble régional tout au long de l'année, respecter la législation professionnelle en vigueur et les Appellations Culinaires Françaises mentionnées dans le code des usages Culinaires Français,
- 👉 Se positionner comme Ambassadrice/Ambassadeur du territoire : VALORISER de manière permanente les produits locaux et le vignoble du Département et de la Région Centre Val de Loire,
- 👉 Valoriser les MÉTIERS de la salle, FORMER et s'assurer que la qualification du personnel soit en rapport avec le type de l'établissement et réserver au client un accueil et un service PROFESSIONNEL et CONVIVIAL en harmonie avec la catégorie de l'établissement,
- 👉 Faire preuve de MOTIVATION et d'une réelle implication en participant régulièrement aux manifestations de l'association, être présent(e) ou représenté(e) lors de l'Assemblée Générale Annuelle, répondre aux mails de sollicitation afin de faciliter l'organisation des manifestations de l'Association,
- 👉 Ne rien révéler des faits et renseignements concernant soit l'Association, soit les autres Membres et dans le cadre de la participation à l'Association,
- 👉 Verser la cotisation annuelle fixée par le Conseil d'Administration au plus tard le 31 mars de l'année en cours.

Souhaiteriez-vous être Membre dans le Conseil d'Administration ?

La date : Lundi 27 Juin 2022 de 15h30 à 17h30*

OUI

NON

Renouvellement du bureau, nous faire parvenir vos candidatures avant le 27 mai.

Date, mention "lu et approuvé" et signature :

Les Toques du Loiret - Sabine BROCHARD - 34 rue Etienne Dolet 45000 ORLEANS

lestoquesduloiret@gmail.com www.les-toques-du-loiret.com

Association sous loi 1901 immatriculée W451002257 le 25/05/1992 SIRET 907 738 549 00015

** les Membres du Bureau participent naturellement à cette réunion.*

BULLETIN D'INSCRIPTION à l'Association les Toques du Loiret 2022

A compléter et à nous retourner **avant le 31 Mars 2022**

Les chèques seront encaissés à partir du 1^{er} Avril 2021

Je m'engage,

NOM Prénom :

Raison sociale de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Code Postal :

Ville : N° téléphone :N°

mobile : Adresse mail :

Site Internet :

à respecter la charte d'engagement « Restaurateurs » et à verser un montant de 180 € net (pas de TVA) 2022 (au lieu de 240€), le chèque sera encaissé le 1^{er} Avril 2022. Gratuit pour les étudiants en HCR, nous contacter*.

Pensez à joindre la charte d'engagement signée.

Une facture vous parviendra. Si des mentions spécifiques doivent apparaître, nous l'indiquer dès la signature.

Date, mention "lu et approuvé" et signature :

Cachet de l'entreprise

J'accepte que les coordonnées de mon établissement paraissent sur tout support (médias, presse, revue consulaire, site internet de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Loiret et de la Région Centre Val de Loire, de la Chambre des Métiers du Loiret) pour la promotion de mon établissement.

A retourner complété et signé à l'adresse suivante :

Les Toques du Loiret - Sabine BROCHARD 34 rue Etienne Dolet 45000 ORLEANS

* si l'entreprise est à jour de sa cotisation. Justificatif « étudiant » à fournir. Signature de la Charte d'Engagement « Etudiants ».